

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2020 - (N° 2296)

AMENDEMENT

N ° AS741

présenté par

Mme Bureau-Bonnard, M. Cabaré, M. Haury, Mme Brulebois, M. Matras, Mme Rossi, Mme Ali et
M. Damaisin

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 42, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.